



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Cont@ct n°1 du 1er septembre 2017

EDITO



YOUPII..... C'est la rentrée.

« Les enfants se bousculent, sur le chemin de l'école, pressés de se retrouver.

Le « prof de jeux » les accueille, et déclare : Sans règles, on ne peut pas jouer, il faudra les respecter !

C'est quoi la règle ? demande l'enfant, et les autres de répondre : Il est interdit de ... On ne peut pas faire On est exclu si...

L'enfant ne comprend pas comment on joue, ni quel est le but du jeu.

Nous allons construire ensemble les règles, propose « le prof de jeu ». Vous pourrez mieux les comprendre, les respecter, et vous jouerez mieux ! »

C'est quoi la règle ? Des lois, des conventions, des instructions, des conditions, que l'on doit respecter, appliquer mais que l'on peut aussi modifier, transformer, interpréter, et parfois transgresser, bafouer

La règle si on veut qu'elle soit reconnue, comprise, retenue, appliquée, doit avoir beaucoup de qualités.

J'ai pu au cours de la dernière saison sportive, être le témoin de contestations en tous genre, lors d'épreuves nationales. Etaient-elles justifiées ? Dues à l'incompréhension, au stress émotionnel, à la méconnaissance du règlement ?

Toutes nos activités comportent de nombreuses règles, souvent en lien direct avec l'histoire. Certaines sont très anciennes, et parfois obsolètes, ou trop avant-gardistes dénaturant l'activité, ou très innovantes et incomprises.

Nouvelle saison sportive, nouvelle mandature, nouvelle organisation de la vie sportive, nouvelles pratiques et sans doute une évolution des règles pour votre activité et son développement.

Tout se prête à une réflexion sur le devenir de nos activités : comités de pilotage, groupes de travail de recherche, commissions nationales sportives.

Nous serons bientôt réunis pour notre rassemblement Sport Education d'octobre. Profitons de ce moment pour faire connaissance, dialoguer, s'enrichir de l'expérience des uns et des autres. Envisageons de nouveaux défis, projets, élaborés ensemble.

Demandons au Sam clap de nous prêter sa machine à projets.

Relevons le défi lancé en juin par Daniel Guérin

Soyons résolument optimistes pour cette rentrée....

L'édito c'est chacun son tour à l'UFOLEP, c'est la règle, il faut l'appliquer !

Le Sport Education, c'est la vie sportive. La vie sportive c'est vous, alors, je vous donne rendez-vous les 6, 7, 8 octobre 2017, à Paris pour « vivre ensemble » un très beau week-end de retrouvailles, de découvertes, de joies partagées, et de travail constructif !

Bonne rentrée à tous ;

Isabelle jacquet, Elue au Comité directeur national



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

VIE FEDERALE

CALENDRIER STATUTAIRE 2017-2018

Ligue - UFOLEP - USEP

2017						2018					
AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	
2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	
3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	
4 V	4 L	4 M	Bureau USEP	4 S	4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	
5 S	5 M	5 J	CD UFOLEP / Rassbit Sport Education	5 D	5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	
6 D	6 M	6 V	CD UFOLEP / Rassbit Sport Education / RPD USEP	6 L	6 M	Bureau USEP	6 M	6 V	6 D	6 M	
7 L	7 J	Bureau UFOLEP	RPD USEP	7 M	7 J	Bureau USEP	7 M	7 S	7 L	7 J	
8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	
9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	
10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	
11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	Bureau UFOLEP	11 D	11 M	11 V	11 L	
12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	
13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	
14 L	14 J	14 S	14 M	Bureau UFOLEP	14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	
15 M	15 V	CD USEP	15 D	15 M	15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	Bureau UFOLEP	
16 M	16 S	16 L	16 J	Salon de l'éducation	16 S	16 V	16 V	16 L	16 M	Bureau USEP	
17 J	17 D	17 M	17 V		17 D	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	
18 V	18 L	18 M	18 S		18 L	18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	
19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	
20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	
21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	
22 M	22 V	Université de rentrée Ligue	22 D	22 M	22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	
23 M	23 S		23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	
24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	
25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	
26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	Réunion P et SG Ligue	26 L	26 J	26 S	26 M	
27 D	27 M	JNSS	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	
28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	
29 M	Bureau USEP	29 V	29 D	29 M	29 L	29 J	29 J	29 D	29 M	29 V	
30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 V	30 L	30 M	30 S	
31 J	31 M	31 D	31 M	31 D	31 M	31 S	31 S	31 L	31 J		

■ Zone A
 ■ Zone B
 ■ Zone C



Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.

Assemblées générales de l'APAC et de la MAC

Les Assemblées Générales de l'APAC et de la MAC se sont déroulées le 23 juin 2017 à GRENOBLE en présence de 59 Fédérations et/ou organisations.

Les rapports moraux, d'activités et financiers des deux entités ont été approuvés à l'unanimité.

Retrouvez l'entier article dans le lien Informations générales ci-contre.

Programme des formations 2017/2018

Vous trouverez ci-après les dates retenues pour les formations APAC/LIGAP pour le prochain exercice :

Stage APAC : du 27 au 30 mars 2018.

Habilitation IARD : du 4 au 6 décembre 2017 - les 8 et 9 janvier 2018 - du 5 au 7 février 2018 - les 5 et 6 mars 2018 et les 3 et 4 avril 2018. Attention, la présence à toutes les sessions est impérative.

Formation post-IARD : les 7 et 8 juin 2018.

Site internet : comment fonctionne le système de relances automatiques des fiches de suivi ?

Afin de vous aider dans le suivi des fiches de suivi, un système de relances automatiques est mis en place sur le site internet de l'APAC depuis quelques jours.

Retrouvez l'entier article dans le lien des Informations générales ci-contre.

Local occasionnel - LO

En ce début de période estivale, de nombreuses demandes d'attestations "local occasionnel-LO" sont adressées au service Adhésions.

Retrouvez l'entier article dans le lien des Informations spéciales ci-contre.

MEE et CAP à zéro

Afin de préparer la rentrée, voici quelques rappels quant aux contrats MEE et CAP à zéro.

Retrouvez l'entier article dans le lien des Informations spéciales ci-contre.

au Sommaire de ce mois de juillet-août 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Assemblées Générales de l'APAC et de la MAC

Programme des formations 2017/2018

[Organisation de l'APAC Nationale](#)

Site internet : campagne 2017/2018, quelques rappels - comment fonctionne le système de relances automatiques des fiches de suivi ?

INFORMATIONS SPÉCIALES

Local occasionnel - LO

MEE et CAP à zéro

Site apac

Assistance - rappel

MISE A JOUR DU GUIDE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE

MISE A JOUR DU REPERTOIRE DES DOCUMENTS APAC

: les documents vous sont transmis par courrier, en version papier



PROCHAINE SESSION
**PROPOSER DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT
EN LIGNE A SES ASSOCIATIONS VIA HELLOASSO**

Jeudi 07 septembre de 14h30 à 16h00

Pour proposer des outils de financement en ligne à nos associations affiliées, la Ligue de l'enseignement a développé un partenariat avec HelloAsso. Dans cette webconférence vous découvrirez les services HelloAsso, le partenariat et la démarche pour devenir expert et accompagner les associations sur le territoire.

En présence de :

- **Charlie Tronche**, responsable de la communication et des partenariats de HelloAsso

Elle est ouverte aux salarié.e.s des fédérations départementales et des comités départementaux USEP et UFOLEP.

Inscrivez-vous

Cette session s'inscrit dans un **cycle de formation** visant à fournir aux fédérations, aux comités Ufolep et Usep et à leurs associations des contenus théoriques et des exemples pratiques utiles à la dynamisation de leur réseau d'associations affiliées.

Retrouvez l'intégralité du programme 2017



© 2017 la Ligue de l'enseignement

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)

AFFILIATIONS – ADHÉSIONS TARIFS 2017-2018

	LIGUE						UFOLEP		
C1	Droit d'affiliation avec abonnement journal :						Droit d'affiliation association avec abonnement revue EnJeu		
	Total : 54,50 €						45,00 €		
LICENCES ET ASSURANCES	ENFANTS nés en 2007 et après			JEUNES nés en 2001 et après			ADULTES nés en 2000 et avant		
	R1	R2	R3	R1	R2	R3	R1	R2	R3
LIGUE	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	1,77	1,77	1,77
UFOLEP	1,38	1,38	1,38	3,50	3,50	3,50	6,10	6,10	6,10
APAC : TGA/TLE (dont IA)	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45	3,96	3,96	3,96
GAP : R1, R2 ou R3	0,59	3,18	19,95	0,59	3,18	19,95	0,59	3,18	19,95
TOTAL DES PARTS NATIONALES	3,76	6,35	23,12	5,88	8,47	25,24	12,42	15,01	31,78

RAPPELS DIRIGEANTS

La licence « dirigeant » n'existe pas, mais les dirigeants licenciés (élus, responsables d'association et/ou de comités, animateurs, officiels) **non pratiquants** bénéficient effectivement de la couverture assurance sur la base de la « TGA/TLE » sans avoir à régler la part **R1, R2, R3, R5 ou R6** liée à l'activité (décision d'Assemblée Générale).

JEUNES				ADULTES			
LIGUE	UFOLEP	APAC	TOTAL	LIGUE	UFOLEP	APAC	TOTAL
0,34	3,50	1,45	5,29	1,77	6,10	3,96	11,83

PRATIQUE DE TYPE R4

Sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la délégation départementale APAC.

	LIGUE		UFOLEP	
C3S (ex C2)	Droit d'affiliation part fédérale :	11,00 €	De 1 à 20 personnes :	95,00 €
	Droit d'affiliation part confédérale :	26,50 €	De 21 à 50 personnes :	116,50 €
	Total :	37,50 €	De 51 à 100 personnes :	187,50 €
			De 101 et plus :	257,50 €
			Chacun de ces forfaits intègre un abonnement à la revue et la possibilité de diffuser sous format numérique	
C3	Groupement adultes		Intégrant l'abonnement à la revue EnJeu et la possibilité de diffuser en complément sous format numérique	
	Droit d'affiliation :	70,50 €		55,00 €
	Total :	70,50 €		

NB : les affiliations et adhésions « JUNIORS ASSOCIATIONS » sont gratuites.

TARIFS AFFILIATIONS- ADHESIONS 2017-2018	ENFANTS (nés en 2007 et après)					JEUNES (nés en 2001-2002-2003-2004-2005-2006)					ADULTES (nés en 2000 et avant)				
	LIGUE Hors TLE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL Part nationale ENFANT	LIGUE Hors TLE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) +		TOTAL part nationale JEUNES	LIGUE Hors TGA	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) +		TOTAL part nationale ADULTE
			TLE	GAP				TLE	GAP				TGA	GAP	
RISQUE 5															
26013 Cyclo - Cyclotourisme	0,34	1,38	1,45	20,28	23,45	0,34	3,50	1,45	20,28	25,57	1,77	6,10	3,96	20,93	32,76
29046 Cyclo - VTT randonnées	0,34	1,38	1,45	20,28	23,45	0,34	3,50	1,45	20,28	25,57	1,77	6,10	3,96	20,93	32,76
26015 Cyclo - Vélo trial - bike trial	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	42,67	54,50
26010 Duathlon-Triathlon-Bike and Run	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	57,16	68,99
26011 Cyclo - Bicross	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	57,16	68,99
26012 Cyclo - Cycloport	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	57,16	68,99
29037 Cyclo - Dirt	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	57,16	68,99
26014 Cyclo - VTT Sport (en compétition)	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	57,16	68,99
26022 Épreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi activités	0,34	1,38	1,45	29,80	23,45	0,34	3,50	1,45	29,80	35,09	1,77	6,10	3,96	57,16	68,99
RISQUE 6															
29001 Auto - École initiation conduite et pilotage 16-18 ans						0,34	3,50	1,45	20,47	25,76	1,77	6,10	3,96	22,05	33,88
29020 Auto - Kart cross						0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29021 Auto - Karting piste	0,34	1,38	1,45	34,87	38,04	0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29004 Auto - Poursuite sur terre						0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29005 Auto - Trial 4x4						0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29030 Moto - École de conduite	0,34	1,38	1,45	34,87	38,04	0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29035 Moto - Activité Trial						0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29036 Moto - Randonnées loisirs						0,34	3,50	1,45	34,87	40,16	1,77	6,10	3,96	34,87	46,70
29032 Moto - Activité Enduro						0,34	3,50	1,45	71,11	76,40	1,77	6,10	3,96	71,11	82,94
29033 Moto - Activité 50 cc						0,34	3,50	1,45	71,11	76,40	1,77	6,10	3,96	71,11	82,94
29034 Moto - Activité Moto-cross						0,34	3,50	1,45	111,49	116,78	1,77	6,10	3,96	111,49	123,32

Troisième formation pour les volontaires du réseau UFOLEP !



Le cycle de formation pour les volontaires en mission au sein du réseau UFOLEP continue, **le troisième rassemblement aura lieu du 5 au 7 Octobre 2017 à Paris**, lors du rassemblement national UFOLEP sport-éducation qui portera sur la vie associative, sportive et l'animation de réseaux de bénévoles.

Ce sera l'occasion pour les volontaires en mission au sein des comités UFOLEP et associations affiliées d'échanger entre eux et avec des professionnels du réseau, d'approfondir leur connaissance sur le fonctionnement des associations sportives et de découvrir de nouvelles pratiques sportives.

Nous donnons rendez-vous aux volontaires le Jeudi 5 Octobre à partir de 14h00 au siège de l'Ufolep Nationale, rue Récamier à Paris. La suite de la formation se déroulera au CISP Ravel à Paris, également lieu d'hébergement des volontaires. Nous prévoyons des temps de découverte d'activités sportives donc prévoir une tenue de sport.

Retrouvez le [programme](#) de la formation. Vous pouvez inscrire les volontaires intéressés en cliquant sur [ce lien](#).

Nous prenons en charge l'ensemble des frais induits : déplacements en train, hébergement et repas.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations.

Bien à vous.

Maryline et Amandine.



Amandine SINGLA
Conseillère Technique Nationale
UFOLEP Nationale 3, rue Récamier - 75341 Paris cedex 07
tél: 01 43 58 97 69
asingla.laligue@ufolep-usep.fr - www.ufolep.org

**Programme développement associatif et militant
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

**Maryline Bray
Chargée de projet Service civique
Lien avec les comités Ufolep**

3, rue Récamier
75 341 Paris cedex 07
Tél : 01 43 58 97 43 - fax : 01 43 58 97 02
mbray@laligue.org
<http://www.laligue.org/>

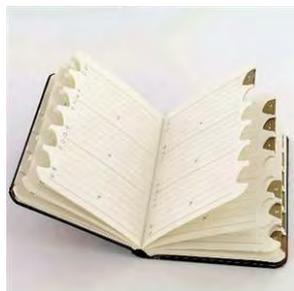


ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

COMMUNICATION

MISE A JOUR DU REPERTOIRE



UFOLEP 36

Delry MAISONNETTE est la nouvelle déléguée de l'UFOLEP 36. Nouvelle adresse mail effective : delegue.ufolep36@gmail.com

UFOLEP 976

DAROUECHE Anfifa n'est plus déléguée au sein de l'UFOLEP Mayotte. DEMBODJI Mamadou assure le remplacement dans l'attente du recrutement : m.mamadouufolep976@gmail.com



wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SPORT EDUCATION

INFORMATIONS GRS

Bonjour à tous et à toutes

Comme vous le savez, la CNS GRS a été renouvelée dans sa totalité.

Nous tenions tout d'abord à remercier nos prédécesseurs qui ont œuvré pendant toutes ces années et nous leur souhaitons le meilleur à venir.

Voici donc la composition de la nouvelle CNS GRS qui prendra ses fonctions au 1^{er} septembre :

✚ Cécile CANOVAS	Référent Administratif, Sportif et Financier
✚ Marion MAUDUIT	Pôle Compétition (logistique)
✚ Florence COLOMBANI	Pôle Compétition (législation)
✚ Prudence DUGAS	Pôle Formation
✚ Danielle WILINSKI	Pôle Jeunesse, loisirs, autres publics
✚ Aurélie GOMEZ	Pôle Communication

Vous trouverez dans les liens de téléchargement joint, les documents définitifs de la saison 2017/2018 :

- ✚ La brochure "généralités" : [à télécharger](#)
- ✚ La brochure des Individuels : [à télécharger](#)
- ✚ La brochure Circuit jeunesse : [à télécharger](#)
- ✚ La brochure des ensembles : [à télécharger](#)
- ✚ Les feuilles d'engagements Word :
 - pour les individuels, ensembles et pour le circuit jeunesse : [à télécharger](#)
- ✚ Le code GRS 2017/2018 : [à télécharger](#)

Quelques rappels :

1/ Dates butoirs du championnat régional ou interrégional, qualificatif au championnat national :

Le 10 décembre 2017 pour le Championnat national individuel.

Le 15 avril 2018 pour le championnat national « Équipes et Festival »,

2/ Envoi des feuilles d'engagements par les responsables départementaux : **avant le 30 octobre 2017** pour les individuels par mail à Cécile CANOVAS, cecile.cnsgrsufolep@gmail.com.

3/ Rappel de la brochure "généralités" concernant les dérogations :

Le Responsable du club remplit en ligne la fiche de dérogation "individuel" ou "équipe" suivant le cas. Il reçoit immédiatement une confirmation par email et la transfère informatiquement à son responsable technique départemental, qui, après étude avec les membres de la CTD donne son avis, puis la transmet informatiquement au responsable technique régional. Celui-ci donne son avis après étude de la demande avec les membres de la CTR.

Le mail avec tous les avis sera envoyé à Cécile CANOVAS cecile.cnsgrsufolep@gmail.com, par le responsable régional :

Avant le **1^{er} octobre 2017 pour les individuels et jusqu'au 15 novembre 2017 pour les équipes**. Dans le cas où cette procédure ne serait pas respectée, **la dérogation ne sera pas étudiée par la CNS** et sera donc considérée comme refusée.

Formulaire "individuels" : <https://goo.gl/forms/JromibRnkZRgJDri1>

Formulaire "ensembles" : <https://goo.gl/forms/QeW4hDsnB1LQOgHo1>

L'ensemble des informations et documents seront prochainement disponible sur le site UFOLEP GRS

<http://www.cns.ufolep.org/grs/>

4/ le site UFOLEP GRS est en cours d'actualisation et notamment sur les imposés, soyez donc vigilants sur les dates.

Dans l'attente de vous rencontrer bientôt,

Sportivement,

La CNS GRS

Règles de montée de niveau – équipes et individuel(le)s

Les règles de montées/descentes s'appliquent nominativement et ce même en cas de changement de club.

Retrouvez la liste nominative des montées obligatoires sur www.ufolepgym.com

Obligation de montée

Les gymnastes des équipes, ou en tant qu'individuel(le) N2, ayant réalisées un total supérieur ou égal à celui indiqué sur le tableau ci-dessous (environ 85% du maximum possible) ont l'obligation de monter au niveau supérieur.

Cela concerne l'ensemble des finales (A, B, C, etc.)

Féminines individuelles		
	TOTAL max possible	Limite
Niveau 2	51,2	43,52
Niveau 1	54,0	45,9

Masculins individuels		
	TOTAL max possible	Limite
Niveau 2	79,2	67,32
Niveau 1	84	71,4

Féminines équipes		
	TOTAL max possible	Limite
Niveau 8	158,4	134,64
Niveau 7	163,2	138,72
Niveau 6	169,6	144,16
Niveau 5	176	149,6
Niveau 4	145,2	123,42
Niveau 3	148,8	126,48
Niveau 2	153,6	130,56
Niveau 1	162	137,7

Masculins équipes		
	TOTAL max possible	Limite
Niveau 6	237,6	201,96
Niveau 5	249,6	212,16
Niveau 4	212,4	180,54
Niveau 3	223,2	189,72
Niveau 2	237,6	201,96
Niveau 1	252	214,2

Le joker

L'utilisation d'un « joker » est autorisée à savoir que dans les équipes devant monter, un(e) des gymnastes a le droit de rester dans le niveau dans lequel il (elle) a fait la finale.

Règles de descente de niveau

La **qualification ou la participation** à une finale quelle qu'elle soit (jeunes ou nationales - A, B, C ou D) implique l'impossibilité de descendre de niveau, pour les gymnastes concernés.

Cette règle s'applique à tous les niveaux de 8 à 2 compris.

Niveau 1 (masculin et féminin)

Les gymnastes des équipes, ou en tant qu'individuel(le), ayant réalisées un total supérieur ou égal à celui indiqué sur le tableau ci-dessus ne sont pas autorisés à redescendre.

Pour les autres gymnastes ayant participé à la finale nationale, ils ne sont autorisés à redescendre qu'en niveau 2 maximum.

Le joker

L'utilisation d'un « joker » est autorisée à savoir que dans une équipe finaliste et non soumise à la règle de montée, un des gymnastes peut redescendre d'un niveau.

Non finalistes

Les gymnastes d'une équipe ayant réalisée un total supérieur ou égal à la limite du tableau ci-dessus lors de sa phase qualificative aux finales (région vers finales jeunes ou demi-finales vers finales nationales) sont dans l'interdiction de descendre de niveau pour la saison à venir.

Demandes de dérogation

Les demandes de dérogations ne seront recevables que pour des gymnastes pris en tant qu'individus.

En cas de demande pour des gymnastes d'une même équipe, merci de les regrouper sur le même formulaire.

Elles sont à adresser par courriel à votre département **avant le 31 octobre 2017**.

Il est possible de mettre en copie la CNS – cns@ufolepgym.com, mais la demande ne sera recevable qu'après son envoi par la délégation départementale.

Vous devez **obligatoirement utiliser le formulaire type** et **passer par votre département**, autrement votre demande ne sera pas traitée.

Celui-ci est disponible sur le site www.ufolepgym.com

SAISON 2017-2018

TABLEAU DES NIVEAUX ET CATEGORIES | FEMININES

NIVEAU DES JUGES	BF1 base	BF1 complet	BF2 base		BF2 complet	BF2 option3 base	BF2 option3 complet	
Niveau de compétition	N8	N7	N6	N5	N4	N3	N2	N1
Filière "jeune" Finales jeunes	7-8 ans 6 gyms / 4 notes	7-8 ans 6 gyms / 4 notes						
	7-10 ans 6 gyms / 4 notes							
	7-12 ans 6 gyms / 4 notes	7-12 ans 6 gyms / 4 notes						
	7-14 ans 6 gyms / 4 notes	8-14 ans 5 gyms / 3 notes	9-14 ans 5 gyms / 3 notes					
Filière "nationale" Finales nationales			11-15 ans 6 gyms / 4 notes	11-15 ans 6 gyms / 4 notes	11-15 ans 5 gyms / 3 notes			
			11-18 ans 6 gyms / 4 notes	11-18 ans 6 gyms / 4 notes	11-18 ans 5 gyms / 3 notes	11-18 ans 5 gyms / 3 notes	11-18 ans 5 gyms / 3 notes	
	11 ans et + 6 gyms / 4 notes	11 ans et + 6 gyms / 4 notes	11 ans et + 6 gyms / 4 notes	11 ans et + 6 gyms / 4 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes

Les officiels qui pouvaient juger les N6 sur la saison 2016-2017 auront une équivalence "temporaire" pour continuer à le faire.

Ils seront considérés comme des "BF2 N6" durant deux saisons uniquement.

Ils devront ensuite avoir obtenu un BF2 base au minimum pour pouvoir juger de nouveau les N6

SAISON 2017-2018

TABLEAU DES NIVEAUX ET CATEGORIES | MASCULINS

NIVEAU DES JUGES	BF1 base	BF1 complet	BF2 base	BF2 complet	BF2 option3 base	BF2 option3 complet
Niveau de compétition	N6	N5	N4	N3	N2	N1
Filière "jeune" Finales jeunes	7-10 ans 6 gyms / 4 notes	7-10 ans 6 gyms / 4 notes				
	7-14 ans 6 gyms / 4 notes	7-14 ans 6 gyms / 4 notes	8-14 ans 5 gyms / 3 notes	9-14 ans 5 gyms / 3 notes		
Filière "nationale" Finales nationales			11-18 ans 5 gyms / 3 notes	11-18 ans 5 gyms / 3 notes		
	11 ans et + 6 gyms / 4 notes	11 ans et + 6 gyms / 4 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes	11 ans et + 5 gyms / 3 notes

R A P P E L S

CONCORDANCE DES ANNEES D'AGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2017 – 2018*

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

**« l'année de référence est l'année civile qui comprend
le début officiel de la saison sportive : pour 2017 – 2018,
le 1^{er} septembre 2017 »**

Les années de naissance correspondent à la tranche d'âge :

Licences	Années d'âge		
(Cf. tarifs affiliations/ adhésions sur le site national Internet)	2007 – 2008	9 - 10 ans	Applicable pour toutes les épreuves nationales et lors de la rédaction de documents.
	2005 – 2006	11 - 12 ans	
	2003 – 2004	13 - 14 ans	
	2001 - 2002	15 - 16 ans	
	1999 – 2000	17 - 18 ans	
	1998 et avant	19 ans et plus	
	*1977 et avant	40 ans et plus	
<p>Par décision du Comité Directeur de juin 2002 (cf. Règlements Administratifs & Sportifs), nous n'utilisons plus les « appellations » Poussins, Benjamins, ... qui sont à proscrire dans tout document. Les CNS (ou départements) doivent indiquer les âges ou années d'âge correspondants dans tous les documents « nationaux » diffusés.</p> <p>* Quand il n'y a pas de « catégorie spécifique » les adultes de « 40 ans et plus » participent avec ceux de « 19 ans et plus ». C'est le cas du Tir, par exemple, activité à laquelle peuvent participer les « anciens » sans qu'il y ait systématiquement des classements spécifiques.</p> <p>ATTENTION : pour certaines activités, les catégories sont différentes (cf. règlement spécifique) !</p>			<p>Consulter le site national Internet et/ou les circulaires d'organisation.</p>

* Les activités cyclistes ont des catégories d'âges particulières, prière de consulter le tableau saison 2018 en ligne sur www.ufolep-cyclisme.org (option de menu "DOCS-REGLEMENT").

EVENEMENT MARCHÉ NORDIQUE DE LA RENTRÉE



VOTRE WEEK-END
FORME, BIEN-ETRE
ET MARCHÉ NORDIQUE !

Village sport passion " La Grande Bastide"

LE LAVANDOU (VAR)

Les 20, 21 et 22 OCTOBRE 2017

Vous êtes curieux(se), débutant (e), confirmé(e) mais passionné(e) de Marche, ou vous avez tout simplement envie de passer un week-end tonique autour de votre bien-être ? Faites-vous plaisir et venez découvrir le....



Avec Arja Jalkanen-Meyer, pionnière de la Marche Nordique en France !
"BungyPump" s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent améliorer leur condition physique indépendamment de la forme et de l'âge, une activité qui s'adapte à vos capacités physiques et vos objectifs.

On en parle dans l'émission "Télématin" de France 2, regardez le reportage ici :





Retrouvez le programme détaillé de votre week-end [ici](#)
(pdf)

Et si vous souhaitez vous laisser tenter,
vous pourrez vous inscrire en ligne
[ICI](#)



Les Villages sport [passion](#)
Boutique : 68 Avenue de Toulon - 13006 Marseille
Tel. / Hotline : 04 91 29 79 41
E-mail : contact@villages-sport-passion.com
Site web : www.villages-sport-passion.com

("Villages sport passion" est la marque des séjours sportifs de Vacances passion - Ligue de l'Enseignement)

Annule & remplace les précédents tableaux

**LES NOUVEAUX TEXTES APPARAISSENT
EN ROUGE**

LÉGISLATION RÉGLEMENTATION ACTIVITÉS MOTO



Ce tableau contient tous les documents officiels pour les activités moto de l'UFOLEP, documents validés par la CNS.

Il sera complété au fur et à mesure de la production de nouveaux documents ou de leur remplacement.

Il est organisé en plusieurs rubriques :

- L - législation
- R - réglementation
- D - documentation

Vous pouvez télécharger le document recherché

- soit en cliquant sur le lien dans le tableau (plus simple)
- soit en le cherchant dans les rubriques Règlement (L & R) ou Documents (D)

Les documents sont classés dans l'ordre des codes.

LEGISLATION

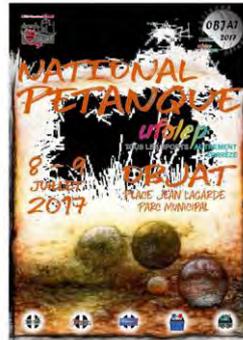
LA D'ordre général	LA1 – Responsabilité civile (code civil 1382-1383-1384) et code pénal 121-3, 221-6, 222-19) Télécharger LA2 – Obligation d'assurance (code du sport L321-1, 321-2, 321-4, 321-7, 321-8) Télécharger
LB Manifestations Homologations	LB1 – Code du sport autorisation manifestations R331-14 à 34 p345 à 351 Télécharger LB2 – Code du sport dossier autorisation des manifestations A331-17 à 21 p537 à 539 Télécharger LB3 - Assurance des manifestations A331-A332 p540 Télécharger LB4 - Circulaire ministérielle relative à l'application du décret n°2006-554 du 16 mai 2006 relatif aux concentrations et manifestations Télécharger LB6 – Homologations des circuits A331 à 335 p351 à 355 Télécharger
LC CASM	LC1 - Code de la route Article R 221-16-17-18 relatif à la dérogation de permis de conduire et au test de conduite Télécharger LC2 - Arrêté du 14 décembre 1988 fixant les conditions de délivrance de la licence motocycliste Télécharger
LD Motos	LD1 – Décret du 30 décembre 2008 relatif à la déclaration administrative obligatoire et à l'identification des machines Télécharger

RÉGLEMENTATION

ACTIVITÉ	RÈGLES OBLIGATOIRES	RÈGLES UFOLEP	DOCUMENTS ANNEXES
RA GÉNÉRAL	<p>RA1 Code sportif national de la FFM - 5 mars 2015 Télécharger</p> <p>RA2 Convention FFM-UFOLEP du 16-09-2009 Télécharger</p> <p>RA3 Convention Avenant du 10-10-2014 pour sécurisation des circuits Télécharger</p> <p>RA31 – Planche de drapeaux Télécharger</p>	<p>RA4 Règlement général administratif et sportif Télécharger</p> <p>RA6 Conditions de pratique moto pour la couverture assurance Télécharger</p> <p>RA7 Réglementation des contrôles techniques Télécharger</p> <p>RA8 Démarche d'agrément des circuits Télécharger</p>	<p>D1 Passport Moto Télécharger</p> <p>D3 Rapport de clôture Télécharger</p> <p>D4 Lettre de mission du visiteur Télécharger</p>
RB MOTO CROSS	<p>RB1 RTS Motocross – 19 juin 2017 Télécharger</p> <p>RB2 Annexe 2015 pour l'aménagement des circuits Télécharger</p> <p>RB3 : RTS Endurance TT – CD 7 mars 2015 Télécharger</p>	<p>RB4 Règles spécifiques UFOLEP Moto Cross annexe au règlement fédéral Télécharger</p> <p>RB5 Mémento de l'organisateur de Moto Cross Télécharger</p> <p>RB6 Règlement du STF – SUPER TROPHÉE DE FRANCE de Moto Cross Télécharger</p> <p>RB7 Structures nécessaires pour l'accueil du STF Télécharger</p> <p>RB8 Additif au règlement STF Moto Cross 24 MX Télécharger</p>	<p>D5 Dossier de visite d'un circuit Télécharger</p> <p>D6 Notice pour dossier de visite d'un circuit Télécharger</p> <p>D7 Avis de visite d'un circuit Télécharger</p> <p>D8 Délivrance d'Agrément d'un circuit Télécharger</p> <p>D9 Imprimé de demande d'engagement au STF Télécharger</p>
RC VITESSE	<p>RC1 RTS Vitesse – CD 5 mars 2016 Télécharger</p>	<p>RC2 Règles spécifiques UFOLEP vitesse – annexe au règlement général Télécharger</p> <p>RC4 Règlement technique 50 à galet Télécharger</p>	
RD TRIAL	<p>RD1 RTS Trial – CD 5 décembre 2015 Télécharger</p>		<p>D10 Avis de visite d'un terrain de trial Télécharger</p>
RE ENDURO	<p>RE1 RTS Enduro – CD 4 mars 2017 Télécharger</p>		

RF RANDONNÉE	RF1 Référentiel d'organisation des balades et randonnées vertes Télécharger		
ACTIVITÉ	RÈGLES OBLIGATOIRES	RÈGLES UFOLEP	DOCUMENTS ANNEXES
RG ECOLE DE CONDUITE	RG1 RTS Activités éducatives – CD 4 mars 2017 Télécharger	RG2 Fonctionnement de l'École de conduite Télécharger RG3 Cahier des charges de l'École de Conduite Télécharger RG4 Tableau des âges et cylindrées Télécharger	D11 Livret de formation Télécharger D12 Test de Pilotage Cross Télécharger D13 Test d'aptitude Trial Télécharger D14 Dossier de labellisation Télécharger D15 Fiche explicative pour labellisation d'une École de conduite Télécharger

RESULTATS DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE PETANQUE



Les résultats du Championnat National Pétanque sont téléchargeables : [lci](#)



***Rassemblement fédéral dédié aux acteurs
de la vie associative et sportive :***

Les inscriptions sont ouvertes !

Ce rendez-vous se tiendra du **6 au 8 octobre prochain** au Centre International de Séjour de **Paris (CISP)**, 6 avenue Maurice Ravel, 75012 PARIS.

Depuis le 15 août, les inscriptions en ligne au rassemblement fédéral de la vie sportive et associative sont ouvertes.

Sélectionnez votre profil (représentants de comité, techniciens sportifs, partenaires, ...) et construisez votre programme, votre feuille de match (ateliers, conférences, ...).

Vous trouverez ci-dessous le [pré-programme](#)*.

Les questionnements au cœur du rassemblement :

Quelles sont les nouvelles formes d'engagement ?

Quels sont les nouveaux modèles d'organisation associative ?

Comment réinventer le multisport ?

Quels sont les services, outils et accompagnement pour nos associations ?

Comment fédérer autour de nos évènementiels sportifs ?

Quels partenariats autour de notre projet associatif éducatif ?

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

(*les noms des séquences et les horaires sont susceptibles d'être modifiés.)

3 JOURNEES, 3 AXES DE TRAVAIL



Voici la "feuille de match" de notre rencontre sportive :

- **Vendredi 6 et samedi 7 octobre** : Regroupement des représentants de comités UFOLEP
- **Samedi 7 et dimanche 8 octobre** : Regroupement des technicien-ne-s sportif-ve-s (membres de Commissions Nationales Sportives, de Groupes Techniques Sportifs, ...).

[TÉLÉCHARGER LE PROGRAMME](#)



INFORMATIONS & CONTACT

Isabelle MATTHEY
imatthey.laligue@ufolep-usep.fr - 01.43.58.97.78



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



Cet email a été envoyé à imatthey.laligue@ufolep-usep.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).





LE RÈGLEMENT FINANCIER COMMUN AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2017-2018

est téléchargeable sur le site Internet :

 <http://www.ufolep.org/>

[A télécharger](#)

(pour l'ouvrir, clic droit et ouvrir le lien hypertexte)

La lettre de Sam



Le bulletin de liaison de la CNS SAM CLAP de juillet 2017 est téléchargeable : [ici](#)

Bonne lecture

RESULTATS DES RASSEMBLEMENTS NATIONAUX JEUNES



Les résultats du Rassemblement Jeunes de Tir à l'Arc & le Rassemblement Sarbacane sont téléchargeables : [ici](#)

FEUILLES DE JUGEMENT 2017



Des documents (feuilles de jugement, programme) sont téléchargeables sur le site : www.ufolep.org
(clic droit, ouvrir le lien hypertexte)

Solos :

- ✚ Feuille de jugement 11-12 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 11 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 12 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 13 à 14 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 15 à 16 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 15 à 16 ans (*masculins*) : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 17 à 18 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 19 à 29 ans : [à télécharger](#)

Duos :

- ✚ Feuille de jugement 11-12 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 13 à 14 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 15 à 16 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 17 à 18 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 17 à 29 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 19 à 29 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 11 à 30 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 30 ans : [à télécharger](#)

Petite Équipe :

- ✚ Feuille de jugement 11 – 12 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 13 – 14 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 15 - 16 ans : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 17 ans et plus : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille de jugement 30 ans et plus : [à télécharger](#)
- ✚ Feuille programme 11 – 30 ans : [à télécharger](#)

Grandes Équipes :

-  Feuille de jugement 11 à 13 ans : [à télécharger](#)
-  Feuille de jugement 13 à 15 ans : [à télécharger](#)
-  Feuille de jugement 14 à 16 ans : [à télécharger](#)
-  Feuille de jugement 17 ans et + : [à télécharger](#)
-  Feuille programme : [à télécharger](#)

Principe du juge d'entrée

-  Feuille du juge d'entrée et juge de chrono : [à télécharger](#)

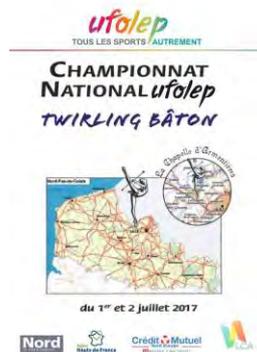
Référentiels

-  Référentiel : [à télécharger](#)
-  Référentiel 30 ans et seniors : [à télécharger](#)

inter génération

-  Feuille juge chrono équipe inter génération : [à télécharger](#)
 -  Feuille programme inter génération : [à télécharger](#)
 -  Feuille jugement n-2 inter génération : [à télécharger](#)
 -  Feuille inter génération nouvelle : [à télécharger](#)
 -  Feuille d'entrée inter génération : [à télécharger](#)
-
-  Feuille toutes catégories : [à télécharger](#)

RESULTATS DU NATIONAL TWIRLING BATON 2017



[Ici](#) les résultats du Championnat National Twirling Bâton qui s'est déroulé les 1^{er} & 2 juillet 2017 à la Chapelle d'Armentières (59)



Chers tous,

En complément des précédentes communications et suite à quelques questionnements du réseau, nous vous transmettons un courrier présentant les modalités pratiques de **l'opération de parrainage qui s'appliquera tout au long du mois de septembre 2017 : Un mois pour faire découvrir son club.**

Vos associations peuvent encore s'inscrire tout au long du mois de septembre sur : [ICI](#)

Cette opération s'applique **pour toutes les activités en R1 et R2 et commence dès demain, 1^{er} septembre, date d'ouverture d'une nouvelle saison.**

Retrouvez plus d'informations et les projets de solidarité soutenus par l'UFOLEP sur : <https://inscriptions.ufolep.org/parrainages/>

Nous vous souhaitons une très bonne saison sportive et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Très cordialement.



☎ 01.43.58.97.73.

📠 01.43.58.97.74

✉ bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

✉ imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

PARIS, le mercredi 30 août 2017

Objet : Modalités de mise en œuvre de l'opération de parrainage 2017

Cher(e)s ami(e)s,

A partir du 1^{er} septembre, une nouvelle saison s'ouvre, ainsi que l'expérimentation de l'opération de parrainage pour **les associations qui organisent des activités R1 – R2**. Vous êtes nombreux à en faire la promotion dans le cadre de la campagne d'affiliation et plusieurs dizaines d'associations se sont signalées pour y participer.

Pour répondre à plusieurs questions techniques et en complément du courrier d'information du 20/07/2017, voici une synthèse des procédures par acteur sur l'opération :

➤ **Le comité départemental UFOLEP :**

- Informe son réseau associatif en communiquant sur l'opération de parrainage. Un kit communication a été réalisé à cet effet : cliquez [ICI](#)
- Mobilise quelques associations dynamiques qui peuvent être porteuses de l'opération.

➤ **L'association locale intéressée. Quoi faire ? :**

- Elle s'inscrit pour être partenaire de l'opération de parrainage : [ICI](#) . L'association a tout le mois de septembre pour s'inscrire et apparaîtra ainsi sur la plateforme en ligne.
- Elle communique sur l'opération : affichage dans la salle de sport, mails à ses adhérents pour promouvoir l'association, post type sur son site internet ou réseaux sociaux, article presse,

Elle prendra le soin de préciser les conditions d'accueil des sportifs « découverte » sur le mois de septembre : jour(s), horaires, lieu, contexte (entraînement, portes ouvertes, ...)

- Lors de chaque inscription individuelle à des sessions de découverte, l'association recevra un mail de confirmation lui indiquant que M. ou Mme x va venir.

Les associations qui accueilleront le plus de pratiquants en découverte se verront récompenser d'avantages fédéraux : chèques-cadeaux de notre partenaire Décathlon Pro, goodies, dotations matérielles en fonction de la nature de pratique,

Si des sportifs licenciés se présentent à une session sans s'être inscrit (étape indispensable pour bénéficier des garanties d'assurance et des avantages de l'opération), l'association devra régulariser en renseignant les informations des personnes sur la plateforme de parrainage : <https://inscriptions.ufolep.org/parrainages/>. (voir ci-après)

➤ L'adhérent licencié UFOLEP de l'association volontaire :

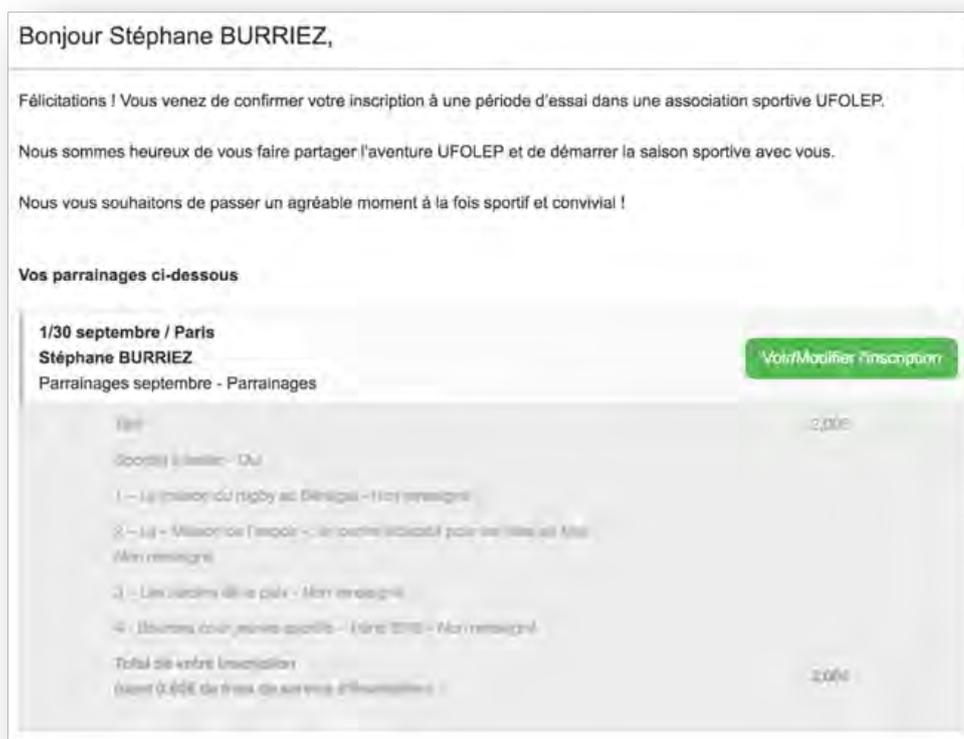
- Diffuse l'opération de parrainage sur les réseaux sociaux.



- Invite un ou plusieurs de ses contacts à venir découvrir son association, son activité pendant le mois de septembre en informant des conditions d'accueil et les modalités d'inscription. Pour ce faire, il demande à ses contacts de s'inscrire sur la plateforme de parrainage : <https://inscriptions.ufolep.org/parrainages/>

➤ **Le sportif en découverte non adhérent et licencié UFOLEP :**

- S'inscrit sur la plateforme de parrainage : <https://inscriptions.ufolep.org/parrainages/> en réglant la somme de 2 € (pour une ou plusieurs sessions sportives en septembre et dans une ou plusieurs associations) qui donne lieu à :
 - un mail de confirmation d'inscription que la personne devra présenter lors de sa venue.
 - un mail à la personne de référence - contact de l'association afin d'avoir une visibilité sur les personnes qui viendront participer à une ou plusieurs sessions sportives en septembre.



- Possibilité de soutenir et de faire un don à l'un des 4 projets de solidarité (fiches annexes de présentation).

Aucunes autres démarches administratives ou assurantielles ne sont nécessaires dans le cadre de cette opération. Les associations déjà inscrites seront destinataires de ce courrier pour leur présenter les modalités d'application.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de cette opération de rentrée et merci de votre concours à cette première opération.

Très cordialement.

Arnaud JEAN
 Secrétaire général

Annexe : présentation des projets de solidarité soutenus par l'UFOLEP



Chers responsables associatifs, chers adhérents,

Nous vous remercions de votre participation à la **campagne de parrainage UFOLEP** qui s'appliquera tout au long du mois de septembre 2017 : **Un mois pour faire découvrir son club, son activité !**

Vous trouverez ci-joint un courrier présentant les modalités pratiques.

Votre association a été référencée sur la plateforme de parrainage : <https://inscriptions.ufolep.org/parrainages/>. Vos adhérents peuvent dès à présent inviter leurs « invités » à s'inscrire sur la plateforme pour participer à 1 ou plusieurs sessions.

Aucunes autres démarches administratives ou assurantielles ne sont nécessaires dans le cadre de cette opération.

Cette opération commence aujourd'hui, **1^{er} septembre, date de lancement d'une nouvelle saison UFOLEP**. Retrouvez en pièces jointes les précédentes newsletters de l'opération avec notamment les outils de communication pour la promotion auprès de vos membres, partenaires, contacts, grand public.

COMMISSION NATIONALE SPORTIVE DE VOLLEY BALL SAISON 2017 – 2018

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,
Madame, Monsieur le Responsable départemental UFOLEP,
Madame, Monsieur,

Cette année encore la CNS Volley-ball, aidée par les clubs et comités départementaux, organise ses compétitions nationales :

- **Des rencontres tout au long de la saison**, les finales se déroulant, à Villefranche de Rouergue (12) :
 - Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin (Coupe Paul LELONG),
 - Coupe Nationale UFOLEP Excellence Féminine (Coupe Jean-Claude CASTELAIN),
 - Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin (Coupe Jean PIERME),
 - Coupe Nationale UFOLEP Excellence Masculine (Coupe Gaston DUBURCQ),
- **Des rassemblements ponctuels** en fin de saison :
 - Tournoi National 4x4 mixte, les 19 & 20 mai 2018 à Villefranche de Rouergue (12),
 - Rassemblement National Jeunes, le 11-12 mai 2018 (si pont) ou 12-13 mai 2018 à Blois (sous réserve)

Les principaux objectifs de ces rencontres sont de permettre à nos licenciés de participer à une compétition d'envergure nationale, d'être les acteurs des grandes fêtes du volley-ball ufolepien que sont les finales, et de tenter d'ajouter leur ville ou village à la longue liste des précédents vainqueurs (voir le palmarès sur notre site).

Vous trouverez ci-joint les informations et formulaires concernant les Coupes Nationales ; les autres manifestations feront l'objet d'un autre courrier, courant décembre.

Par ailleurs, la CNS Volley-ball n'oublie pas le côté éducatif de son action et travaille sur un certain nombre de documents et de liens utiles aux animateurs et responsables associatifs (école de Volley – Beach Volley...).

Les efforts de communication se poursuivent avec les publications sur notre site internet et notre page Facebook. Vous pouvez y trouver, sur l'un des informations de fond, sur l'autre les actualités les plus récentes.

Le **développement de notre pratique** passe par de telles compétitions, manifestations et moyens de communication ; c'est pourquoi la CNS Volley-ball vous prie, Madame, Monsieur, de bien **vouloir les promouvoir** dans votre club, dans votre département.

Avec nos remerciements,
Veuillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations sportives,

Pour la CNS Volley-Ball,
José ROIG,
Responsable de la CNS VB.

<http://cns.ufolep.org/volley/>
<https://www.facebook.com/cns.volley/>
cns@ufolep-volley.org

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY BALL

SAISON 2017-2018

PRESENTATION

I - LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES 6x6 EN SALLE

Deux niveaux de pratique, pour permettre de participer à une compétition de son niveau :

- l'Honneur pour les équipes n'ayant que des joueurs licenciés seulement en UFOLEP,
- l'Excellence pour les équipes ayant participé aux phases finales de l'année précédente et pour celles ayant des joueurs à double licence (voir le règlement spécifique).

Ces compétitions sont ouvertes :

- aux équipes à **double appartenance** (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club ; ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.
- à des **équipes départementales** constituées de joueurs ou joueuses appartenant à plusieurs associations UFOLEP.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des **joueurs licenciés à la FFVB** dans une ou plusieurs autres associations aux conditions impératives suivantes :
 - les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national,
 - les joueurs doivent être désignés comme tels sur la feuille d'inscription.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

Les quatre compétitions sont dénommées ainsi :

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin : **Coupe Paul LELONG**,
- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin : **Coupe Jean PIERME**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine : **Coupe Jean-Claude CASTELAIN**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine : **Coupe Gaston DUBURCQ**.

Afin que le maximum d'associations UFOLEP participent à ces compétitions, ces coupes seront organisées en deux parties :

- une phase qualificative (de novembre en janvier),
- une phase éliminatoire (de janvier à avril).

La première phase se déroulera sous forme de poules interrégionales (3 zones géographiques définies ci-après, ou 2 selon le nombre d'équipes engagées). Les équipes qualifiées, selon leur classement et le nombre de qualifiés pour chaque zone, continueront la coupe nationale sous forme de match éliminatoire à chaque tour.

Les équipes non qualifiées pour la phase éliminatoire pourront participer à une coupe consolante ; l'organisation de ces consolantes est à discrétion des deux ou trois zones.

II – LES DATES

Phase qualificative :

- 12/11/2017 – 26/11/2017- 10/12/2017

Phase éliminatoire :

- 14/01/2018 – 04/02/2018 – 11/03/2018 – 25/03/2018

Phase finale :

- les 19 et 20 mai 2018 à Villefranche de Rouergue (12)

III – ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les engagements (feuilles d'engagement, attestation sur l'honneur et composition des équipes), visés par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone :

AVANT LE SAMEDI 14 OCTOBRE 2017.

Passée cette date, les demandes d'inscription ne seront pas prises en compte

Le montant des droits d'inscription, de **56 €** pour les coupes 6x6 adultes par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de l'UFOLEP.

IV – LES ZONES

Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre zone :

ZONE NORD :

- Alsace ; Lorraine ; Champagne-Ardenne ; Nord-Pas-de-Calais ; Picardie.
- Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves**
Croix de Mons
81 résidence Vauban A
59600 MAUBEUGE
03 27 39 41 61 - 06 31 86 01 06
cljylam@orange.fr

ZONES CENTRE ET SUD :

- Centre : Bretagne; Bourgogne ; Centre ; Île de France ; Limousin ; Normandie ; Pays de Loire ; Poitou-Charentes.
- Sud : Aquitaine ; Auvergne ; Corse ; Franche Comté ; Languedoc-Roussillon ; Midi-Pyrénées ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Rhône-Alpes.
- Responsable : **SARDA Philippe**
17 route de Graulhet
81150 MARSSAC SUR TARN
06 03 24 48 31
cnsarda@hotmail.com
- **feuille de match** pour les **zones centre/sud** à retourner à **cnsarda@hotmail.com**

Pour tous renseignements complémentaires :

- vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP : <http://cns.ufolep.org/volley>
- ou vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : **cns@ufolep-volley.org**

Les coordonnées de la délégation UFOLEP de votre département sont sur le site de l'UFOLEP nationale : **www.ufolep.org**

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY BALL SAISON 2017-2018 FEUILLE D'ENGAGEMENT

À remplir en un exemplaire par équipe
et à adresser au responsable de votre zone avant le samedi 14 octobre 2017.

COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL EN SALLE 6X6 ADULTE

Nom de la coupe :

Comité Départemental :

Titre de l'association :

N°d'affiliation à l'UFOLEP :

Nom du Responsable (majuscules) :

Adresse :

N° de téléphone dom : Travail : Portable :

Email (majuscules) :

Adresse de la salle :

Joindre dès l'inscription :

- pour la Coupe Paul LELONG et la Coupe Jean PIERME : une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la Fédération Française de Volleyball.
- pour les clubs UFOLEP ayant dans les équipes engagées dans les coupes excellences des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations (mais participant régulièrement avec le club aux compétitions départementales UFOLEP, voir règlement) : la liste de ces joueurs (au moyen de l'imprimé joint),
- pour tous : la composition de l'équipe au jour de l'inscription.

Je soussigné,..... Président de l'associationdéclare avoir pris connaissance du règlement de la coupe nationale ainsi, que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement de 56 € par chèque libellé au nom de : UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.

A le.....

Signature

Cachet du club

Cachet du Comité Départemental

Transmis au responsable de zone
Date

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY-BALL SAISON 2017-2018

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

ENGAGEMENT EN COUPE HONNEUR PIERME OU LELONG

Je, soussigné, Président de l'association

Certifie sur l'honneur que tous les joueurs (ses) de l'équipe engagée en Coupe PIERME ou LELONG (entourer la coupe concernée) sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à le
Signature

ENGAGEMENT EN COUPE EXCELLENCE DUBURCQ OU CASTELAIN

Rappel : cette liste ne concerne que les clubs évoluant en UFOLEP ayant des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations mais participant avec le club aux compétitions départementales UFOLEP. Aucun joueur ne pourra être rajouté à la liste après l'inscription.

ASSOCIATION UFOLEP :

NOM	PRENOM	CLUB FFVB	Niveau FFVB (...R2, R1)

Je, soussigné, Président de l'association

Certifie sur l'honneur que les joueurs(ses) ci-dessus désignés, répondent entièrement aux conditions impératives détaillées dans le règlement des Coupes Nationales.

Fait à

Le

Signature

COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY-BALL SAISON 2017-2018 REGLEMENT ADMINISTRATIF ET SPORTIF

La Commission Nationale Sportive de Volley-ball organise :

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin : **Coupe Paul LELONG**,
- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin : **Coupe Jean PIERME**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine : **Coupe Jean-Claude CASTELAIN**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine : **Coupe Gaston DUBURCQ**,
- Consolante Nationale UFOLEP Masculine,
- Consolante Nationale UFOLEP Féminine.

Les compétitions sont ouvertes **aux licenciés (es) adultes UFOLEP** et aux autres catégories sous certaines conditions (voir règlement médical UFOLEP).

Pour toutes les coupes :

- Les règles de jeu sont celles définies dans le règlement de la FIVB, édition 2015-2016,
- Les joueurs ou joueuses devront être licenciés 8 jours avant leur premier match,
- Les joueurs ou joueuses devront être licenciés avant le 1^{er} janvier de la saison en cours pour être qualifié pour les phases éliminatoires et finales,
- Tout joueur(se), pour participer à un match, devra figurer sur la fiche de composition de l'équipe fourni avec l'inscription et ne pourra pas jouer dans une autre équipe. Pour ajouter un nouveau joueur sur la liste, le responsable de l'équipe devra faire une demande 48h avant le match à la CNS VOLLEY-BALL (sur son email cns@ufolepvolley.org) qui lui enverra une confirmation de validation du joueur.
- Tout joueur(se) pourra intégrer une autre équipe dans son association (de même niveau, honneur ou excellence) seulement si son équipe initiale est éliminée de la compétition, s'il respecte les conditions de participation et après validation par le responsable de la zone.
- L'horaire de début des matchs prévu par CNSVB est fixé le dimanche entre 13h et 15h (sauf autre accord entre les deux équipes).

La commission nationale sportive de Volley-ball UFOLEP se réserve le droit de prendre toute décision au cours de l'année pour tout article non prévu par ce règlement.

**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin et Honneur Masculin :
Coupes Paul LELONG et Coupe Jean PIERME**

Ouvertes aux équipes d'associations et aux ententes entre 2 associations composées de **joueurs ou joueuses titulaires de la seule licence UFOLEP**.

Ouvertes à des équipes départementales constituées de joueurs ou joueuses, appartenant à plusieurs associations UFOLEP, titulaires de la **seule licence UFOLEP**.

3 joueurs maximums ayant participé aux phases finales de l'année précédente qui auraient changé, pour la saison, d'équipe de leur association ou muté dans une autre association (ou sélection départementale) peuvent faire partie d'une équipe participant à la coupe honneur.

Les responsables d'associations ou les délégué(e)s départementaux UFOLEP devront fournir au responsable de leur zone avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-ball, ainsi qu'une fiche reprenant les joueurs composant l'équipe.

A réception des feuilles de match des contrôles nominatifs seront effectués auprès de la FFVB.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

- Phase qualificative : de novembre à janvier.
Poules régionales ou inter-régionales composées par le responsable de zone.
- Phase éliminatoire : à partir de Janvier.
Formule coupe ou poule selon le nombre d'équipes engagées.
Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
4 équipes qualifiées (par coupe) une par zone minimum et un barragiste en fonction du nombre d'équipes engagées.
La CNSVB procédera, s'il y a lieu, à un tirage au sort dirigé de façon à ne pas opposer deux équipes de la même zone géographique pour les demi-finales.
Tout joueur ou joueuse **devra être présent et sur la feuille de match du samedi** pour pouvoir jouer **le dimanche**

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès des responsables de zone, après approbation de la délégation départementale.

**Coupes Nationales UFOLEP EXCELLENCE FEMININE ET EXCELLENCE MASCULINE :
Coupe Jean Claude CASTELAIN et Coupe Gaston DUBURCQ**

Ouvertes à toutes les équipes qui n'ont pas accès à la coupe Honneur et **par obligation** aux demi-finalistes des coupes honneur et excellence, féminine et masculine, de la saison précédente.

Ouvertes :

- aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club ; Ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une (d')autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :
 - Le(s) joueur(s) en question participent avec leur association aux compétitions départementales ou régionales UFOLEP la saison en cours (minimum la moitié des matchs).
 - Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national.
 - Les joueurs doivent être désignés sur la feuille d'inscription en début de saison.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

- Phase qualificative : de novembre à janvier.
Poules composées par la CNS (pouvant être nationales)
- Phase éliminatoire : à partir de Janvier.
A l'issue des qualifications des phases éliminatoires seront proposées par la CNS VB.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
2 équipes qualifiées (minimum par coupe) selon le nombre d'équipes engagées.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès des responsables de zone, après approbation de la délégation départementale.

La Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

Consolantes nationales UFOLEP Féminine et Masculine

La consolante des compétitions nationales est ouverte automatiquement, elle regroupe les équipes (des zones Sud et Centre) non qualifiées des 2 compétitions éliminées à la phase éliminatoire des compétitions précédentes.

I - DÉROULEMENT : 2 PHASES

- Phase éliminatoire à partir de Janvier.
A l'issue des qualifications, des phases éliminatoires seront proposées par la CNS VB.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
2 équipes qualifiées (masculines et féminines).

II - ENGAGEMENTS :

Ils sont automatiques et la Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

Participation des clubs aux frais de déplacement

Lors des rencontres qualificatives et éliminatoires, afin de ne pas faire porter l'ensemble des frais à l'équipe visiteuse, le club recevant paiera une indemnité au club se déplaçant, aux conditions suivantes :

- montant de l'indemnité = distance entre villes x nombre de participants x 0,050 €
- avec :
 - distance entre villes = celle fournie par le site <http://www.viamichelin.fr/> pour l'itinéraire le plus rapide, sans indication de nom de rue,
 - nombre de participants = nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match, plus un coach, si présent et inscrit,
- le chèque sera remis sur place au capitaine de l'équipe visiteuse.

Dans le cas d'une rencontre à plus de deux équipes (triangulaires, etc.), la CNSVB fournira les règles de calcul des indemnités.

Aucune indemnité n'est versée aux équipes participant aux phases finales.



The image shows the cover of the September 2nd and 3rd issue of Libération magazine. The main headline is "LE VÉLO ET LA VILLE C'EST LA LUTTE CYCLABLE". A large white silhouette of a cyclist is the central graphic. Text on the cover includes: "Aménagement de la rue de Rivoli, bientôt les Champs-Élysées... Paris accélère pour donner de la place aux vélos, comme beaucoup de villes en France. Une autre façon de concevoir la cité, bien loin d'une simple lubie de «bobos»." Below the main headline, there are sections for "Livres" (with a photo of Micha Zender) and "Idées" (with a photo of Leïla Slimani).

Votre ville est-elle faite pour le vélo ?

En quelques minutes, partagez votre expérience d'utilisateur. Votre réponse est essentielle pour que demain votre ville devienne plus cyclable ! Enquête réalisée par la Fédération française des usagers de la bicyclette (www.fub.fr) jusqu'au 30 novembre 2017.

[Lire la suite](#)